



Une stratégie cantonale en matière de formation des adultes: une nécessité¹

Donnant suite à la motion du groupe socialiste au Grand Conseil du 26 mars 2018, le Conseil d'État a élaboré un rapport sur la formation continue dans notre canton, et propose de modifier la loi de 2005 s'y référant. Dans la foulée, il est demandé au législatif d'adopter un décret portant octroi d'un crédit d'engagement d'un montant total de 1'320'000 francs pour le programme cantonal d'encouragement de l'acquisition et du maintien des compétences de base chez les adultes, pour la période 2021-2024.

Comme de nombreux autres partenaires économiques et sociaux, le SAEN a été consulté récemment sur ce rapport.

On y constate tout d'abord que le système de formation neuchâtelois permet à 90% des jeunes d'obtenir un titre du secondaire II, professionnel ou académique. C'est un fait réjouissant. Toutefois, chez les plus de 25 ans, la proportion de personnes formées diminue (72%), d'une manière plus marquée que la moyenne suisse (78%). Et c'est là, chez les personnes nouvellement arrivées chez nous, ou installées depuis plus longtemps, mais sans formation de base solide, que se situe tout l'enjeu de cette problématique.

Sans surprise, on déplore que les personnes les moins formées sont les plus pénalisées lorsqu'il s'agit de se former sur le tard. Souvent, elles ont des lacunes importantes dans les trois compétences de base (français, mathématiques et utilisation des technologies de communi-

tion). À cela s'ajoutent la plupart du temps des besoins dans les «compétences douces» (savoir-être: autonomie, confiance en soi, esprit d'équipe, écoute de l'autre, soif d'apprendre...).

Du côté des employeur-euses, on observe des réticences à financer des formations de base, considérées comme peu rentables économiquement. Ainsi, le prix des cours, la charge de travail, le risque de surmenage, le manque de confiance en soi, les obligations familiales et même les traditions culturelles ou les préjugés sociaux empêchent beaucoup d'individus pourtant motivés au départ de finaliser leur formation.

Il est pourtant unanimement reconnu que l'accès aux compétences de base est un puissant moteur de confiance en soi, permettant d'accéder à des emplois plus sûrs et mieux rémunérés, d'échapper au licenciement, au chômage et à la précarité. Toutes les études montrent d'ailleurs que cet investissement est rentable à moyen

et à long terme, pour les individus, les entreprises et les collectivités.

Hélas, il faut admettre que la pression de la concurrence et la nécessité du profit immédiat font obstacle aux investissements des entreprises dans la formation continue de base. D'où un certain désintérêt pour ces filières, tout en reconnaissant les bienfaits à plus long terme. Pourtant, une population mieux formée est un réservoir de main d'œuvre qualifiée, et c'est un atout économique non négligeable.

Ainsi donc, et tout particulièrement dans le domaine des compétences de base citées plus haut, un engagement résolu des collectivités, communes et cantons, est nécessaire. C'est une responsabilité importante de la société tout entière de soutenir les personnes les plus fragiles. Le rapport considère que l'État devrait financer au moins les personnes qui visent leur premier titre de formation professionnelle, mais aussi encourager la formation tout au

long de la vie. Nous soulignons aussi que si ce texte ne parle que de la formation des employé-es, il est évident que les besoins sont eux aussi importants parmi la population sans emploi, particulièrement chez les femmes au foyer d'origine étrangère, pour lesquelles d'importants efforts devraient être consentis.

Le SAEN ne peut que déplorer la contradiction flagrante entre les conclusions limpides de ce rapport et la décision de fermer le CEFNA² faisant suite à celle d'abandonner le secteur «compétences de base». Il appelle donc le Grand Conseil à adopter ce projet, mais aussi à exiger du Conseil d'État que ce type de formation soit renforcé au sein des écoles professionnelles.

Pierre-Alain Porret, président du SAEN

¹ Ce titre est aussi celui du rapport soumis au Grand Conseil

² Centre de formation neuchâtelois pour adultes.

Chroniques virus

L'école à la maison

Vendredi 13, ça ne s'invente pas, le Conseil fédéral annonce la fermeture des écoles pour les raisons sanitaires que l'on connaît.

Malheureusement, les enfants sont tous déjà à la maison, ils ne viennent pas cet après-midi-là et ils n'ont pas pris leurs affaires.

Durant le weekend, c'est l'effervescence. Toutes sortes de nouvelles nous mettent dans un état d'hébété. Comment faire pour bien faire? Nous ne sommes pas en vacances! Ne pas se mettre en danger. Réunion des enseignant-es lundi. Ne venez pas si vous toussiez. Attention aux aîné-es.

Dimanche soir, j'envoie un courriel à la direction et je reçois dans les cinq minutes un appel qui m'autorise à me mettre en auto-confinement volontaire. Je ne viendrai en classe qu'en cas de besoin, en soirée. Je me sens rassurée. Le lundi, mes collègues déposent un contenu éducatif sur la plateforme Pronote. On l'utilisait jusque-là uniquement pour les absences. Depuis la maison avec mon ordinateur très vieillot, je rame. Mais pas grave, le travail

sera mis en ligne aussi en mon nom par mes collègues. Merci à elles.

Comme je vis seule, très vite, je me sens vraiment mise à l'écart. J'ai créé un groupe WhatsApp et déjà mis un petit mot aux parents.

Tous les matins, je fais ma petite émission radio pour mes élèves, une minute trente au maximum pour le moment. Objectif: faire le travail seul-e.

Très rapidement, j'ai des retours, des messages, des photos, de petits enregistrements, c'est super, touchant, très encourageant.

Anne Barraud-Gaillard, enseignante 1H-2H

Pour lire le texte intégral:



Libéré-es par le confinement

Fin mars. Les collèges ont fermé leurs portes depuis bientôt deux semaines et l'école se fait à distance. Un chamboulement déstabilisant pour le corps enseignant, plus ou moins formé aux MITIC¹ devenus aujourd'hui un incontournable outil de travail. Mais, paradoxalement, de ce relatif chaos émerge un plaisir retrouvé.

Être contraint-e d'enseigner à distance n'est pas chose facile! Chacun-e de nous regrette aujourd'hui de ne pas avoir suivi certains cours facultatifs. Mais si beaucoup de collègues se sentent dépassé-es, j'observe également une certaine satisfaction à travailler autrement.

En effet, les MER², bien que disponibles et utilisables en ligne, ne nous sont que d'un maigre secours. Ce dont nos élèves ont besoin, c'est d'activités attrayantes, ludiques et créatives pour emporter aussi l'adhésion des élèves moins motivé-es ou dont les parents ont d'autres priorités que de se battre avec leurs enfants pour remplir des fiches de calcul mental. Il faut donc être créatif. Et c'est justement une des raisons qui m'ont fait choisir ce métier.

À l'École normale, nous apprenions à créer tout un tas de matériel. Avec la multiplication des MER, cette pratique s'est peu à peu perdue. Notre job est devenu celui d'un-e exécutant-e appliquant un mode d'emploi et beaucoup d'entre nous ont perdu une part de leur motivation et de sens de leur travail en route.

Espérons que le nouvel élan de créativité ne sera pas brisé par le retour à la normale.

Brigitte Tisserand

¹ Médias, Images, Technologies de l'Information et de la Communication

² Moyens d'enseignement romands

Pour lire le texte intégral:

